

SAINT-MAX, le 17/03/2011.

Correspondance avec une école irlandaise
(visioconférence) SAINT-MAX P.M. Curie élém.



inspection académique
Meurthe-et-Moselle



Circonscription de
SAINT-MAX

MARS 2011

L'Inspecteur de l'Education Nationale.
Denis CARDINAL

NOTE DE SERVICE

n° 2011-03

mél :

ce.ien54-st-max@ac-nancy-metz.fr

site internet :

www3.ac-nancy-metz.fr/IENStMax

Inspection de
l'Education Nationale
Circonscription de Saint-Max

44 avenue du Général Leclerc
54130 SAINT-MAX
tel 03 83 29 77 38



1. DIFFÉRENCIATION

- 1.1 Règles pour l'autonomie
- 1.2 Aides personnalisées

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Absences
- 2.2 Nouveau standard téléphonique

3. DIVERS

- 3.1 Aides personnalisées
- 3.2 Entrée en 6^{ème}
- 3.3 Stages vacances
- 3.4 Sur internet

<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>date</i>	<i>émargement</i>

La note de service est imprimée
et transmise par le directeur
à chaque enseignant,
sans oublier les ziliens, RASED,
et autres personnels rattachés à
l'école.

1. DIFFÉRENCIATION

1.1 RÈGLES POUR L'AUTONOMIE

Des règles peuvent être rédigées et diffusées pour permettre à des élèves de rester en autonomie dans des locaux de l'école.

C'est parfois utile pour différencier, organiser des ateliers et exploiter le matériel ou les locaux disponibles.

A la demande de collègues, je joins l'exemple ci-contre. Il peut être inséré dans les cahiers de liaison ou dans le règlement intérieur de l'école.

Des élèves peuvent être autorisés à rester en autonomie dans une salle de l'école.

- Un élève est nommé responsable et prévient en cas de problème.
- La durée maximum est de 15 ou 30 minutes.
- Des adultes travaillent à proximité, dans le même bâtiment.
- Les portes restent ouvertes.
- Un adulte passe toutes les 5 minutes.
- Les élèves peuvent rester sous la surveillance d'un adulte (assistant, ATSEM...).

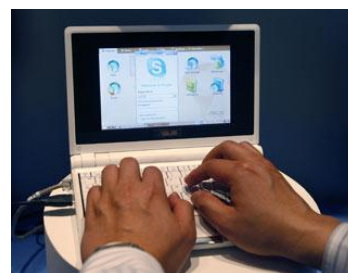
- Les règles sont connues, affichées et commentées en classe.
- Les consignes de travail, les précautions nécessaires, les autorisations et les interdits sont clairement précisés.
- En cas d'incident, le sujet est abordé en classe.
- Les élèves qui ne respectent pas les règles sont privés de ce droit pendant une semaine.

1.2 AIDES PERSONNALISEES

<http://eduscol.education.fr/cid54402/ressources-pour-aide-personnalisee.html>

Sept fiches thématiques présentent les grands principes de l'aide personnalisée.

Élèves concernés
Domaines prioritaires
Formes de l'aide personnalisée
Travail en petits groupes
Supports de travail
Choix du moment et de la durée de l'aide
Aide personnalisée et stages remise à niveau



2. ADMINISTRATION

2.1 ABSENCES

La continuité du service peut être améliorée avec une stabilité des remplaçants. Pour cela, il est nécessaire de **prévenir l'IEN dès que possible** par mél (formulaire d'absence et justificatif) et de donner des indications sur la durée de l'absence et le **retour probable**.

Pour les animations pédagogiques, les absences nombreuses perturbent l'organisation. Les oublis ne peuvent pas être acceptés et les permutations ne sont pas possibles. Il est donc nécessaire de tenir à jour son agenda.

2.2 NOUVEAU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

L'inspection de SAINT-MAX a été dotée d'un nouveau standard téléphonique. En dehors des heures de travail de la secrétaire, il n'y aura **pas de messagerie vocale**, le répondeur indiquera simplement l'**adresse mél** de l'inspection, qui est utilisable en cas d'urgence (par exemple pour les absences ou les remplacements) et qui permettra de garder une trace des messages.



3. DIVERS

3.1 ENTREE EN 6^{ème}

Comme l'indiquait la note de service du 06/02, des modifications importantes sont prévues pour les démarches d'entrée en 6^{ème}. Une nouvelle application sur internet « ***Affelnet*** » permettra de recenser les élèves et les vœux des parents. Des consignes précises seront diffusées prochainement.

3.2 STAGES VACANCES CM

Des stages pour les élèves de CM pourraient être organisés pendant les vacances. Les renseignements et les formulaires seront disponibles prochainement.

3.3 SUR INTERNET

- **Aides personnalisées EDUSCOL**

<http://eduscol.education.fr/cid54402/ressources-pour-aide-personnalisee.html>

B.O. <http://www.education.gouv.fr/bo>

- **Utilisation d'œuvres** : BO du 17/02 /2011

SITE I.A. 54 <http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54>

- **Mouvement** des enseignants : vœux avant le 18/04
- **Congé formation** avant le 16/04
- **Temps partiel** avant le 31/03
- **CAPA-SH** avant le 25/03

SITE SAINT-MAX <http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax>



- **Programmations petite section**
- **Espaces ludiques**
- **C.R.P.** : nouveautés 2011_02
- **Stage P.E. stagiaires** : programme, prendre la classe en main

SUIVIDOC (rappel des messages envoyés)

- 14/02 : CRP nouveautés
- 09/02 : JDTA (Journal Départemental de Tous les Arts)